

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf
Présents :	49	heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	16	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	12	Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants :	61	2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROUULT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc PUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc PUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **04 AVR. 2025**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **04 AVR. 2025**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Application Télerecours
015-200066660-20250324-DELIB2025-026-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - BUDGET ANNEXE ZA NEUVEGLISE SUR LA COMMUNE DE NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE

RAPPORTEUR : Monsieur Bernard MAURY

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 du budget annexe ZA de Neuvéglise fait apparaître un déficit de la section de fonctionnement et un déficit de la section d'investissement à hauteur respectivement de 65 446,33 € et de 107 818,52 €.

En section de fonctionnement, sont constatées les dépenses liées à l'aménagement de la zone d'activité en cours pour un montant de 65 446,01 €.
Les charges financières s'élèvent à un montant de 3 406,14 €.
Une subvention du budget général vient couvrir cette charge financière.

La commercialisation de cette zone ainsi que les subventions restant à percevoir viendront équilibrer les soldes négatifs des sections de fonctionnement et d'investissement respectivement de 65 446,33 € et 107 818,52 €.
Il est précisé que les opérations de stocks 2024 n'ont pas pu être comptabilisées pour absence de crédits budgétaires. Elles le seront en 2025. Le stock final de cette zone d'activités à fin 2024 serait de 173 264,85 €.

La dette en capital s'élève à 191 124,68 € au 31 décembre 2024 contre 202 177,14 € au 31 décembre 2023.

L'emprunt a été souscrit en 2020 pour 244 510,58 €. Son terme est le 25 juillet 2039.

⇒ **Résultats d'ensemble définitifs :**

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement - 65 446,33 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement - 107 818,52 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 - 173 264,85 €
Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 - 96 766,06 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique du budget annexe ZA de Neuvéglise annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique du budget annexe ZA de Neuvéglise ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique du budget annexe ZA de Neuvéglise, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés			96 766,06 €		96 766,06 €	- €
Opérations de l'exercice	68 852,47 €	3 406,14 €	11 052,46 €	- €	79 904,93 €	3 406,14 €
TOTAUX (1)	68 852,47 €	3 406,14 €	107 818,52 €	- €	176 670,99 €	3 406,14 €
Résultats de clôture	- 65 446,33 €		- 107 818,52 €		- 173 264,85 €	
Restes à réaliser (2)						
TOTAUX CUMULES (1+2)	68 852,47 €	3 406,14 €	107 818,52 €	- €	176 670,99 €	3 406,14 €
RESULTATS DEFINITIFS	- 65 446,33 €		- 107 818,52 €		173 264,85 €	

Accusé de réception en préfecture
015-20066660-20250324-DELIB2025-026-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **PREND CONNAISSANCE** du résultat du **Compte Financier Unique 2024** du budget annexe ZA de Neuvéglise tel que détaillé en annexe de la délibération ;

✚ **DECIDE D'ARRÊTER** le **Compte Financier Unique 2024** du budget annexe ZA de Neuvéglise aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le **Compte Financier Unique 2024** ;

✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR** pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

POUR : 60 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU



Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Loïc Pouderox, the secretary of the meeting.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 49

VOTE : Pour : 60

Contre : 0

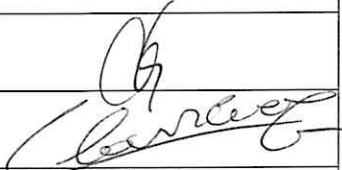
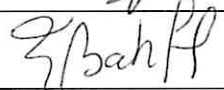
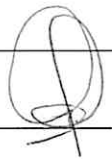
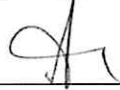
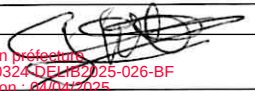
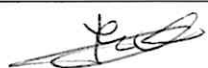
Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Date de convocation : 18 mars 2025

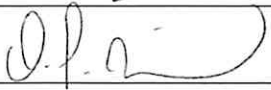
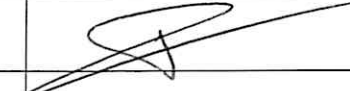
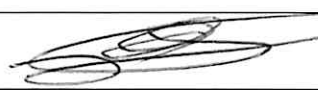
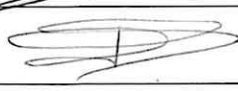
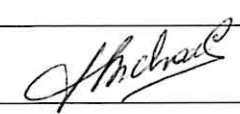
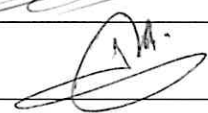
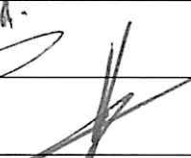
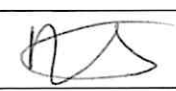
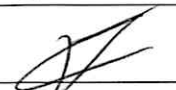
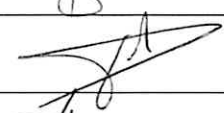
Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
 015-200066680-20250324-DEL182025-026-BF
 Date de télétransmission : 04/04/2025
 Date de réception préfecture : 04/04/2025

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – ZA NEUVEGLISE

CFU 2024

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUBE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIÈRE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Le Président de séance,

; et de la publication le



Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-026-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Budget annexe ZA Neuvéglise-sur-Truyère

Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	93 360,45 €	108 065,95 €	365 604,05 €	65 446,01 €
66	Charges financières	3 868,48 €	5 214,05 €	3 500,00 €	3 406,14 €
65	Autres charges de gestion courante		0,00 €	5,00 €	0,32 €
042	Stocks	14 542,42 €	35 457,50 €	96 766,06 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES	111 771,35 €	148 737,50 €	465 875,11 €	68 852,47 €

✓ Poursuite des travaux d'aménagement de la tranche 2

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
70	Vente de terrains		0,00 €	295 724,00 €	0,00 €
74	Subvention budget général	14 542,42 €	5 214,05 €	3 500,00 €	3 406,14 €
74	Subventions autres financeurs		30 243,34 €	126 960,66 €	
042	Stocks	97 228,93 €	113 280,00 €	39 690,45 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES	111 771,35 €	148 737,50 €	465 875,11 €	3 406,14 €
	RESULAT DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €		- 65 446,33 €

Accusé de réception en préfecture
015-200045060-20250324-DELIB2025-026-BF
Date de transmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
001	Résultat reporté		8 082,01 €	96 766,06 €	96 766,06 €
040	Stocks	97 228,93 €	113 280,00 €	39 690,45 €	
16	Emprunt	10 673,94 €	10 861,55 €	11 500,00 €	11 052,46 €
TOTAL DEPENSES		107 902,83 €	132 223,56 €	147 956,51 €	107 818,52 €

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
001	Résultat reporté	85 278,44 €			
040	Stocks	14 542,42 €	35 457,50 €	96 766,06 €	
16	Emprunt		0,00 €	51 190,45 €	
TOTAL RECETTES		99 730,86 €	35 457,50 €	147 956,51 €	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		-8 171,97 €	- 96 766,06 €		- 107 818,52 €
RESULTAT DEFINITIF		- 8 171,97 €	- 96 766,06 €		- 173 264,85 €

- ✓ 2 hectares restant à commercialiser - Prix de vente du terrain fixé à 16 € H.T. / m²
- ✓ Une subvention du budget général d'un montant de 3 406,14 € (5 214,05 € en 2023)
- ✓ Etat de la dette : emprunt de 244 510,58 € réalisé en 2020 – capital restant dû au 31/12/2024 : 191 124,68 € terme au 25 juillet 2039
- ✓ 2 hectares restant à commercialiser